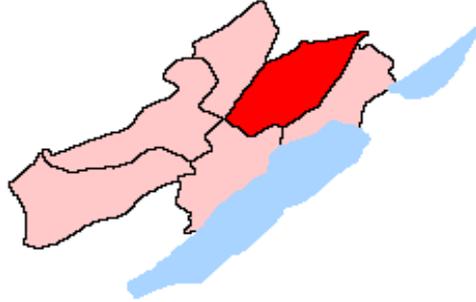


## PROJET DE FUSION DES 16 COMMUNES DU VAL-DE-RUZ



### COMMUNIQUE DE PRESSE

## PREMIER SCENARIO DE FUSION

**Après plusieurs mois de travail et de suspens, le comité de fusion des 16 communes du Val-de-Ruz dévoile un premier scénario de fusion. Sans surprise, la nouvelle commune devrait s'appeler Val-de-Ruz. Un nom choisi à l'unanimité ! Le comité de fusion propose que le nouvel exécutif communal se compose de cinq professionnels. Pour garantir un équilibre régional, il souhaite également que chaque village dispose d'un représentant au Conseil général de la nouvelle commune.**

Ce premier scénario sera présenté lors d'une séance publique à la salle de spectacles de Fontainemelon le 27 octobre à 20h. Un vaste concours d'idées auprès de la population durant tout le mois de septembre a permis de récolter près de 150 propositions pour trouver un nom à la nouvelle commune. C'est le nom de Val-de-Ruz qui arrive en tête (15 propositions), puis Valruz (9), Vaudruz (9), VAL-DE-RUZ (7) et Bonneville (6).

Une trentaine de propositions d'**armoiries** ont également été adressées au comité de fusion. Le choix des nouvelles armoiries n'a pas encore été tranché. Par contre, **l'organisation politique** de la nouvelle commune se précise. Le Conseil général de la nouvelle commune devrait compter 41 membres, dont minimum un représentant par village pendant deux législatures, c'est à dire jusqu'en 2020. Une majorité se dégage également pour que l'exécutif soit composé de cinq conseillers communaux professionnels, engagés entre 70 et 100% et élus par le peuple.

Le comité de fusion s'est aussi déterminé sur plusieurs options en matière **d'organisation de l'administration**. Une centralisation partielle des guichets est envisagée sur trois à quatre sites. La création d'un office communal de la population, regroupant état civil et contrôle des habitants, devrait permettre des heures d'ouverture étendues. Enfin, pas de risques pour les employés communaux. Le processus de fusion ne doit conduire à aucun licenciement. Les acquis en terme de salaire et de degré d'occupation de chaque employé communal seront garantis. Tous les nouveaux postes seront mis au concours. La nomination des collaborateurs sera de la responsabilité des nouvelles autorités communales.

Côté **finances**, l'un des domaines les plus sensibles, l'analyse réalisée par un expert extérieur, le professeur en finances publiques de l'Université de Fribourg Bernard Dafflon, montre qu'aucune commune ne peut se prévaloir d'une situation globalement meilleure qu'une autre. Dans toute une série de domaines analysés, effacement de la dette, intérêts passifs, couverture des tâches environnementales, chaque commune présente des forces et des faiblesses. Une répartition très équitable qui montre qu'aucune commune n'est championne ou lanterne rouge. Un coefficient fiscal unique doit encore être calculé sur la base du budget prévisionnel de la nouvelle commune. Ce montant sera annoncé d'ici la fin de l'année.

Enfin, décision stratégique importante, c'est **l'option de la fusion** qui est définitivement privilégiée par les représentants des 16 communes. Celle d'un rapprochement est officiellement abandonnée pour de multiples raisons, un rapprochement ne permettant ni une augmentation du poids politique du Val-de-Ruz, ni la réalisation d'économies d'échelle ou de prises de décisions rapides.

Le comité de fusion se réjouit d'accueillir la population le 27 octobre à Fontainemelon pour une séance publique d'information et de discussion autour de ce premier projet de fusion. Il restera ensuite trois mois au comité pour aboutir à un scénario définitif d'ici janvier 2011. Ce projet devra être validé par les 16 communes avant d'être soumis au vote populaire en novembre 2011.

Pour le comité de pilotage  
Daniel Henry  
Conseiller communal de Boudevilliers  
079 321 61 44  
032 857 26 12

21 octobre 2010